

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 18 novembre 2024

## Participants:

- M. HIRIGOYEN, *Maire de Mouguerre*
- M. PAILLAUGUE, *Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme*
- M. CARRÈRE-GÉE, *Directeur de l'école*
- Mmes HIRIGOYEN, DAVANT, BARBIER, HERVOUËT, INÇAURGARAT, UHART, WYSS, COUSTOURRET-BELLAKHAL, POYDESSUS, OLÇOMENDY, GRIFFIER, LEGRAND, *Enseignantes*
- Mme TIGNON, *Enseignante spécialisée du RASED*
- Mmes CASSAIGNAU, SANDRI, DUBROCA, LIGONNIÈRE, HOLLINGSWORTH, LAFARGUE CAZAURAN, DIAZ, KERSTEN, SABLONNIERE, LEPRETRE, LOBRY, LAXETTE, THICOIPE, BALAX, CHIBRAC, MM DI FUSCO, LEQUIEN, LAGIÈRE, BONNAN, *Parents d'élèves*

## Excusés :

- Mme ETCHEVERRY, *Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Bayonne-*
- Mme HIRIGOYEN, *Adjointe aux affaires scolaires*
- Mmes BOUCHET, DUPUIS, GRAUBY, *Enseignantes*, M. FONTAN, *Enseignant*
- Mme HUYETTE, *Psychologue de l'Éducation Nationale*
- Mme COURET, MM DEYDIER et DUMEAUX, *Parents d'élèves*

## Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole
2. Effectifs 2024-2025 et point sur la rentrée scolaire
3. Présentation du RASED
4. Présentation des intervenants extérieurs (projets musique, EPS) et de l'Assistante de Langue Vivante.
5. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus
6. Point sur les évaluations nationales du CP au CM2
7. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école
8. Projets ERASMUS, label E3D et projet « développement durable »
9. Actions communes avec l'APE 2024-2025
10. 3 questions diverses

### **1. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole (Décret N°90-788 du 06/09/1990, articles 17 et 18) :**

Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre ou à la demande du Directeur de l'Ecole, du Maire ou de la moitié des membres titulaires. Le Directeur peut faire intervenir toute personne qualifiée pour aborder un point particulier de l'ordre du jour. Le vote a lieu à main levée sauf si un membre souhaite le bulletin secret. Il ne concerne que les membres ayant une voix délibérative.

Le règlement intérieur du Conseil d'Ecole est adopté à l'unanimité (27 voix au total)

## **2. Effectifs de l'école 2024-2025 et point sur la rentrée scolaire :**

A la rentrée scolaire de septembre 2024, **293 élèves sont inscrits**. Cette année, dans les classes bilingues, les élèves ne changent pas de classe : ce sont les enseignants qui se succèdent sur le lundi-jeudi et le mardi-vendredi.

### **Section bilingue:**

- Classe de **Mme Inçaugarat et Mme Barbier** : PS-MS (18 élèves)
- Classe de **Mme Bouchet et Mme Barbier** : TPS-PS-MS (18 élèves)
- Classe de **Mme Inçaugarat et Mme Uhart** : GS (28 élèves)
- Classe de **Mme Griffier et Mme Poydessus** : CP-CE1 (20 élèves)
- Classe de **Mme Davant et Mme Olçomendy** : CE1-CE2 (22 élèves)
- Classe de **M. Fontan et Mme Poydessus** : CE2-CM1 (22 élèves)
- Classe de **Mme Coustouret et Mme Uhart** : CM1-CM2 (22 élèves)

Total : élèves bilingues : **150**

### **1) Section unilingue :**

- Classe de **Mme Wyss** : TPS-PS-MS (24 élèves)
- Classe de **Mme Hervouët**: PS-GS (22 élèves)
- Classe de **Mme Dupuis et Mme Griffier** : CP-CE2 (25 élèves)
- Classe de **Mme Legrand** : CE1-CE2 (25 élèves)
- Classe de **Mme Hirigoyen** : CM1 ( 23 élèves)
- Classe de **Mme Davant et Mme Coustouret** : CM2 ( 24 élèves)

Total : élèves unilingues : **143**

L'organisation pédagogique est définie par le **Conseil des Maitres** pour une année scolaire. Cette organisation est donc redéfinie chaque année : les élèves et les enseignants peuvent donc changer de classe d'une année scolaire sur l'autre.

Les élèves de TPS de l'école qui n'est pas située en Zone d'Education Prioritaire, ne sont pas comptés par l'Inspection Académique. De ce fait, pour la rentrée de janvier 2026, les inscriptions des TPS ne seront validées que sous réserve des effectifs à la rentrée de septembre 2025.

Cette année, **4 élèves de TPS** seront accueillis (élèves nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars) à la rentrée de janvier 2025.

## **3. Présentation du RASED Nive-Adour :**

Le RASED signifie **Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté**. Il intervient à un moment donné de la scolarité, ou de manière plus continue. Les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact en cas de besoin. Les difficultés traitées sont d'ordre scolaires, relationnelles ou psychologiques ; bien que l'apprentissage soit adapté dans les classes, si cela n'est pas suffisant, les

enseignants peuvent solliciter le RASED pour remédier à des difficultés en remplissant un formulaire de demande d'aide.

Les modalités d'intervention peuvent être individuelles ou en petits groupes.

**Mme Aurélie Huyette** est psychologue de l'Education Nationale.

**Mme Audrey Tignon** est enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Le RASED couvre les secteurs de Mouguerre, Lahonce, Urcoit, Villefranque, Saint-Pierre-d'Irube et Boucau.

#### **4. Présentation des intervenants extérieurs (projets musique, EPS) et de l'Assistante de Langue Vivante Etrangère :**

La Communauté d'Agglomération Pays-Basque affecte 3 intervenantes à l'école :

- **Audrey Monhecourt**, lauréate du concours d'Eduteur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) et titulaire du Brevet d'Etat de natation, intervient auprès des écoles primaires de Mouguerre, St-Pierre-d'Irube, Villefranque et Urt. Elle travaille avec les classes de **GS au CM2** sur des créneaux de 45 minutes. Elle utilise l'ensemble des installations communales : Agorespace, Skate-Park, fronton, grande salle Haitz Ondoan et Dojo. Elle organisera aussi le cross (CP au CM2) ainsi qu'une initiation au kayak sur la Nive (1 séance pour les CM2).

Les élèves du CP au CM2 iront **1 trimestre** (entre 10 et 11 séances) à la **piscine Landagoyen d'Ustaritz**. Les enseignants ont beaucoup de difficultés à mobiliser des parents agréés surtout pour les classes de CE1, CE2 et CM1...La Communauté d'Agglomération Pays-Basque finance les bus pour ces séances.

- **Fanny Lehmann**, des Centres Musicaux Ruraux (CMR), intervient en **Elémentaire** et travaille un conte musical en Cycle 2 et sur le projet « Jazz In School » et « Percussions corporelles » en Cycle 3. Le projet départemental « Jazz in School » consiste à chanter 10 chansons en polyphonie dans des salles de concert avec un orchestre professionnel (Salle Lauga de Bayonne et Zénith de Pau). Le thème de cette année est : « *Quand le Soleil rencontre la Lune* ».

- **Magali Marcel**, également des CMR, intervient en **Maternelle** d'octobre 2024 à février 2025 sur le thème des « animaux ».

**L'Assistante de Langue Vivante Etrangère : Amelia Cole** intervient dans toutes les classes de la GS au CM2. Elle assiste les enseignants lors des cours d'anglais. Son contrat est de 10 heures hebdomadaires jusqu'à fin avril 2025. Elle vient de Manchester et est hébergée à l'internat du Lycée Cassin. Cela se passe très bien. Elle intervient aussi 2 heures à l'école du Port. L'école avait monté un dossier pour la recevoir, l'expérience Erasmus a été un plus dans le dossier. Il n'y a que 3 écoles primaires dans le département à avoir une Assistante de Langue Vivante Etrangère à temps plein et 2 partagées avec le collège de secteur.

**Contrat de « Service Civique »** : malheureusement, pour cause de restriction budgétaire, les contrats qui auraient pu être signés en novembre-décembre-janvier ne pourront être honorés. En conséquence, il n'y aura pas cette année de jeune en contrat de « Service Civique » au sein de notre école.....Nous le déplorons fortement... !

## 5. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus :

### -Rénovation énergétique des bâtiments :

M. Paillaugue est invité par M. le Maire à présenter la planification des **gros travaux d'amélioration de la performance énergétique** de l'école. L'objectif étant d'améliorer le confort des usagers tout en réalisant une économie de 60 % des coûts de l'énergie.

Grâce au programme ELENA, des travaux de diagnostics ont été réalisés.

Les travaux concerneront : l'isolation des murs par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, l'isolation des rampants dans les classes, l'installation d'éclairage à Leds, le remplacement de la chaudière et la pose d'un système de ventilation pour assurer une température constante en toutes saisons.

Les travaux vont démarrer en **mai 2025** pour se terminer **à la fin de l'été 2026**.

Des ALGECO (constructions modulaires), équipés de WC, vont être installés au-dessus de la petite cour pour accueillir par rotation 3 classes, selon le calendrier suivant :

-> Été 2025 : réfectoire

-> Septembre à décembre 2025 : 2 classes de l'Elémentaire + Bureau du Directeur

-> Janvier à mars 2026 : 3 classes de l'Elémentaire

-> Mars à juin 2026 : 3 classes de Maternelle

-> Été 2026 : salle de motricité, salle de repos et 1 classe de Maternelle

Il faudra aussi prévoir une solution pour la **Salle des Maitres** et le **bureau du RASED**.

Pour l'été 2025, les repas du Centre de Loisirs seront préparés à l'Ecole Elizaberry et se prendront à la salle Haitz Ondoan.

Le Bâtiment Neuf n'est pas concerné par ces travaux car il est plus récent. Une réunion de chantier aura lieu une fois par semaine, M. Carrère-Gée y sera invité.

Les exercices « **évacuation incendie** » et « **PPMS** » seront adaptés à la nouvelle configuration des lieux.

### -Autres travaux :

- Des **rideaux** sont en commande pour la classe de Mme Wyss.
- Pour faciliter l'évacuation des élèves en cas d'urgence et permettre aussi le stationnement, l'école demande à M. le Maire la possibilité de **mettre un revêtement dur** (graviers, petits cailloux, concassé...) sur la partie basse de l'école menant au portail, au fond de l'accès livraison.
- Demande d'installation d'un **éclairage à détecteur de présence** à l'angle de la **salle de repos** et dans l'**escalier métallique** du Bâtiment Neuf.
- Le **code d'accès du portillon** est désormais changé à chaque retour des vacances scolaires.
- Pantxika Uhart demande si Julia Ferreira, ATSEM en GS Bilingue, devra **remplacer une ATSEM de l'école Elizaberry** qui sera en pré-retraite à partir de janvier 2025. M. le Maire indique qu'aucune décision n'est encore prise à ce jour.

### Additif : subvention communale aux écoles :

M. le Directeur rappelle les engagements de la Municipalité concernant les écoles primaires :

*-Subvention de **56 euros** par élève pour les projets et sorties et **59,50 euros** pour les fournitures scolaires (soit de 33726 euros en 2024 pour notre école).*

*- Nombreux bus mis à disposition qui permettent aux enfants de se rendre à tous les spectacles culturels et aux sorties.*

- Présence d'un personnel ATSEM dans chaque classe de Maternelle (5 ATSEM)
- Mise à disposition du complexe Haitz Ondoan à la demande.
- Investissement financier complémentaire pour l'équipement numérique des classes (tablettes Ipad, ordinateurs, vidéoprojecteurs...
- Mise à disposition de photocopieurs laser couleur et du papier à disposition de l'équipe pédagogique.
- Aide comptable et financière pour le projet Erasmus.

Il faut aussi ajouter que l'Association des Parents d'Elèves APE remet cette année un chèque de **13.000 euros** à l'école pour aider également au financement des divers projets.

L'équipe enseignante remercie très chaleureusement la Municipalité et l'APE pour ces aides financières précieuses et conséquentes.

## **6. Point sur les évaluations nationales pour tous les niveaux :**

Pour la première fois, les **évaluations nationales** ont concerné **tous les niveaux de classe du CP au CM2**.

Les résultats sont globalement satisfaisants et ne signalent pas une compétence particulièrement échouée.

Pour les élèves rencontrant quelques difficultés, la **différenciation pédagogique** et les **Activités Pédagogiques Complémentaires** sont mises en place.

Les restitutions en ont été faites aux parents.

Les **élèves bilingues de CM2** seront évalués en basque mi-mars 2025 sur le niveau A1 européen d'acquisition des langues vivantes.

Les **élèves de CP** auront une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2025.

Les **élèves de 6<sup>ème</sup>** du Collège Aturri ont aussi passé des évaluations nationales dont les résultats étaient bons (au-dessus de la moyenne nationale et départementale). Les professeurs notent toutefois une fragilité en **compréhension de texte**.

## **7. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école:**

Ce règlement est soumis à signature des parents à la rentrée. Les règlements intérieurs des écoles de la circonscription sont harmonisés. Ces règlements sont basés sur le règlement type départemental. **Un livret de 12 pages** a été élaboré. Il est transmis par mail en début d'année scolaire.

Le règlement intérieur est soumis au vote. Il est **adopté à l'unanimité** ( 27 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

Il est valable jusqu'en novembre 2025.

## **8. Projets ERASMUS et jumelage, label E3D et projet « développement durable » :**

**-> Erasmus + :**

Nous avons terminé les projets « **Share'itage** » 2018-2021 (*patrimoine culturel et traditions populaires*) et « **Planet'Ecol'** » 2020-2023 (*Développement Durable et Ecocitoyenneté*).

L'« **Accréditation ERASMUS+** » de l'école court jusqu'en 2027, ce qui permet de poursuivre les actions avec les mêmes partenaires ou d'autres. Cette accréditation sera un levier pour travailler au niveau européen sur les 2 thématiques précitées.

Dans le cadre des **mobilités d'apprentissage de groupes d'élèves**, 12 élèves de CM2 sont partis à Syracuse (Sicile) du 14 au 19 octobre derniers. 17 autres élèves partiront à Gran Canaria du 06 au 11 avril 2025 et les 9 derniers à Faro (Portugal) du 05 au 09 mai 2025. Nous recevons les partenaires du 2 au 7 juin 2025 à Mouguerre.

-> **Label E3D** :

- **Verdissement et aménagement des espaces extérieurs** : en liaison avec le CAUE de Bayonne et l'Agence Lilika Paysage, un **programme de verdissement et d'aménagement de la cour de récréation et des espaces extérieurs** va se mettre en place dans le courant de l'année 2025. Bien entendu, les élèves et les enseignants dans un premier temps puis les parents dans un second temps seront associés à cette réflexion commune et aux différents travaux. Une première rencontre avec l'équipe enseignante aura lieu le 25 novembre prochain avant que la responsable de Lilika ne rencontre les élèves les 09 et 10 décembre prochains. Les **écodélégués** auront aussi un rôle spécifique dans ce projet.
- **Les éco-délégués** : ils ont été élus dans toutes les classes dès la GS. Ils montrent l'exemple et rappellent les écogestes à leurs camarades, vident les poubelles jaunes (papier, cartonnettes...) dans les containers dédiés ; ils peuvent intervenir en classe et faire des petits exposés. Une petite cérémonie aura lieu pour leur remettre un diplôme en présence de M. le Maire. Ils ont aussi un rôle de médiateur vis à vis de leurs camarades.
- L'école procède actuellement à la complétion du dossier de **renouvellement du « label E3D »** jusqu'à l'année 2029.

## 9. **Actions communes avec l'APE 2024-2025** :

Voici quelques dates à retenir :

- *Loto + spectacle des élèves de Cycle 1* : **samedi 5 avril 2025 à partir de 17h00 (horaire à confirmer)** à la salle Hantz Ondoan de Mouguerre
- *Concert « Jazz in School » des élèves de Cycle 3* : **le mercredi 04 juin à 18h00 ou 20h00 (horaire à confirmer)** à la salle Lauga de Bayonne
- *Conte musical des élèves de Cycle 2* : **le vendredi 06 juin à 18h30 (horaire à confirmer)** à la salle Hantz Ondoan de Mouguerre
- *Fête de l'école (kermesse + apéritif + repas + tombola)* : **le vendredi 27 juin** à partir de 17h00 à l'école

## 10. **Questions diverses** :

**Question 1** - *Le départ du chef cuisinier Fabrice Berlingieri a-t-il entraîné des changements dans le cadre de la restauration scolaire ?*

Pas de changement sur la partie cuisine et service. L'approvisionnement en circuits courts et en denrées Bio n'a pas changé. Yves Jammaerts, Directeur du service restauration-hygiène-entretien a repris une partie des missions de Fabrice Berlingieri.

**Question 2** – *Comment se fait-il que les enfants de Cycle 2 peuvent tous rester assis un long moment sous le petit préau à la sortie du restaurant scolaire lorsqu'ils n'ont pas été sages durant le repas ?*

M. le Maire précise que les élèves de Cycle 2 sont rassemblés à l'issue du repas sous le petit préau pour la présentation des activités suivantes. Par contre, il n'approuve pas le fait que sous prétexte de punition les élèves puissent rester un long moment assis et donnera des consignes immédiates pour que cette situation ne se reproduise plus.

**Question 3** – *L'école accepte-t-elle de nouveaux intervenants dans le cadre d'un spectacle chanté et dansé ?*

Mme Cassaignau a transmis à l'école la proposition d'intervention de 2 artistes proposant un spectacle de chants, théâtre et danse, intitulé « *Surya et la Fée des couleurs* ». L'équipe enseignante, après avoir étudié le contenu et les conditions tarifaires du spectacle, a validé cette proposition. Le spectacle sera donc proposé le **lundi 02 décembre au matin** pour les élèves de la Maternelle jusqu'au CE2, à la salle Haitz Ondoan.

Le **deuxième Conseil d'Ecole** est prévu le **lundi 17 mars 2025 à 18h30**.

*N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h55.*

Le Directeur,

Les secrétaires de séance,



Ecole Publique du Bourg  
303,av. de la Croix de Mouguerre  
64990 MOUGUERRE  
Tél. 05 59 31 83 86  
mouguerrebou@gmail.com

Laurent CARRERE-GEE



Sylvie WYSS



Amaia KERSTEN